

Restauration et entretien de pelouses sèches

(Croix de Champfleury)

Contrat NATURA 2000



Financement FEADER (63%) et DREAL (37%) : 35 000 €



UNION EUROPEENNE

**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**

avec le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)
L'Europe investit dans les zones rurales.

La Fédération départementale des chasseurs de Haute-Saône s'est engagée dans le cadre d'un contrat NATURA 2000 à restaurer et entretenir les pelouses sèches présentes sur le site qu'elle gère à Champfleury, sur la commune de Noroy-le-Bourg.

Dans la continuité de ce qu'elle avait entrepris lors d'un premier contrat signé en 2012 pour trois ans, la Fédération souhaite mettre en place un entretien de ces pelouses sèches par pâturage sur les surfaces en partie réouvertes mécaniquement au cours du premier contrat.

Le contrat signé s'étend à partir de janvier 2017 et ce pour cinq ans. Les 35 000 € de subventions accordées par l'Etat (37% DREAL) et l'Europe (63% FEADER) permettront de mettre en place un pâturage bovin sur le site. Ce financement prend notamment en charge la mise en place d'une clôture avec les travaux de débroussaillage nécessaires. Il prend également en charge des travaux d'entretien de zones réouvertes suite à des travaux d'abattage, ce pour retrouver un habitat de pelouse. Le matériel d'abreuvement est également pris en compte.

Ce contrat a été monté en partenariat avec le CEN, structure animatrice en charge de l'animation du site NATURA 2000 des pelouses sèches vésuliennes et de la Vallée de la Colombine et de la DDT, en charge de l'administration du dossier.